

AMAP OLLIOULES

Exemplaire Consommateur



ENTRE : Le **Producteur** : Frédéric COSTAMAGNO - Quartier La Plane - 83111 AMPUS – 06.12.47.39.08
lafermedampus@gmail.com

ET : Le **Consommateur** :

Tel : Mail :

Le consommateur s'engage à retirer son panier au lieu- dit « Les Olivades » à Ollioules, le jour de sa distribution, à accepter les risques liés aux intempéries ou autre fléau agricole.

Le producteur s'engage à livrer le panier prévu sur le contrat chaque semaine, à produire un œuf de qualité « Garantit poules en plein air, aliment sans ogm et sans antibiotiques ».

Le contrat est établi pour la période **du 6/9 avril 2020 au 22/ 25 mars 2021 (durée du contrat légumes)**

Choix de votre première distribution : le/...../..... uniquement pour les paniers quinzaine

Choix du panier :	<input type="checkbox"/> semaine (50 semaines)	<input type="checkbox"/> quinzaine (25 semaines)	Distribution :
- 6 œufs soit	50 X 2.60 € = 130 €	25 X 2.60 = 65 €	Lundi <input type="checkbox"/>
- 12 œufs soit	50 X 5.20 € = 260 €	25 X 5.20€ = 130 €	
- 18 œufs soit	50 X 7.80 € = 390 €	25 X 7.80€ = 195 €	jeudi <input type="checkbox"/>
- 24 œufs soit	50 X 10.40 € = 520 €	25 X 10.40 = 260 €	

Nombre de versement à la signature du contrat : 1 2 3 () versements.

Montant de chaque versement : soit chèques de €.

Pas de livraison 2 semaine a Noël + 1 semaine a définir

Producteurs et consommateurs ont adhésés aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

LE PRODUCTEUR

LE CONSOMMATEUR



AMAP OLLIOULES

Exemplaire Producteur



ENTRE : Le **Producteur** : Frédéric COSTAMAGNO - Quartier La Plane - 83111 AMPUS – 06.12.47.39.08

ET : Le **Consommateur** :

Tel : Mail :

Le consommateur s'engage à retirer son panier au lieu- dit « Les Olivades » à Ollioules, le jour de sa distribution, à accepter les risques liés aux intempéries ou autre fléau agricole.

Le producteur s'engage à livrer le panier prévu sur le contrat chaque semaine, à produire un œuf de qualité « Garantit poules en plein air, aliment sans ogm et sans antibiotiques ».

Le contrat est établi pour la période **du 6/9 avril 2020 au 22/25 mars 2021 (durée du contrat légumes)**

Choix de votre première distribution : le/...../..... uniquement pour les paniers quinzaine

Choix du panier :	<input type="checkbox"/> semaine (50 semaines)	<input type="checkbox"/> quinzaine (25 semaines)	Distribution :
- 6 œufs soit	50 X 2.60 € = 130 €	25 X 2.60€ = 65 €	Lundi <input type="checkbox"/>
- 12 œufs soit	50 X 5.20 € = 260 €	25 X 5.20€ = 130 €	
- 18 œufs soit	50 X 7.80 € = 390 €	25 X 7.80€ = 195 €	jeudi <input type="checkbox"/>
- 24 œufs soit	50 X 10.40 € = 520 €	25 X 10.40 = 260 €	

Nombre de versement à la signature du contrat : 1 2 3 () versements.

Montant de chaque versement : soit chèques de €.

Pas de livraison a Noël +une semaine a définir

Producteurs et consommateurs ont adhésés aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

LE PRODUCTEUR

LE CONSOMMATEUR